

Une analyse fine des risques climatiques

Tout en réduisant activement ses émissions et conformément aux recommandations de la TCFD, ENGIE anticipe les impacts physiques du changement climatique, en évalue les conséquences financières et analyse ses besoins d'adaptation.

En 2019, ENGIE a travaillé sur la transition avec l'élaboration d'une trajectoire 2°C certifiée SBT. Le Groupe a également adapté sa politique de gouvernance et poursuivi le dialogue avec les investisseurs sur leurs attentes spécifiques quant à la TCFD.

Quatre priorités ont été identifiées pour 2020 :

1/ **Poursuite du partenariat avec l'Institut Pierre-Simon Laplace** pour la définition de courbes climatiques et l'évaluation des impacts financiers sur les installations du Groupe

2/ **Description narrative de scénarios climat 2° et 4°C** précisant les risques et opportunités pour ENGIE ainsi que les plans d'adaptation envisagés

3/ **Revue des risques pouvant impacter les actifs industriels du Groupe de plus de 50 M€** avec analyse de l'exposition actuelle des actifs aux inondations et hausse du niveau de la mer, vents et température extrêmes et incendies de forêt

4/ **Évaluation globale statistique et financière** des impacts physiques sur l'ensemble des actifs du Groupe

RISQUES PHYSIQUES IDENTIFIÉS

IMPACTS POSSIBLES

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Intensification des tempêtes



Les vents forts peuvent endommager directement ou indirectement les panneaux solaires, les turbines des éoliennes, les lignes électriques, selon leurs typologie et résistance et/ou générer des interruptions de fonctionnement.

- ▶ Campagnes d'entretien et considération dès l'élaboration des projets de l'utilisation de matériaux plus résistants, en tenant compte de l'exposition des installations
- ▶ Elaboration de plans de contingence pour pourvoir à la continuité de service y compris en cas de difficultés sur la chaîne d'approvisionnement
- ▶ Mise en place de couvertures assurantielles

Renforcement de l'intensité des pluies



Les fortes pluies sont susceptibles de renforcer les risques d'inondations et d'affecter les débits des barrages – déclenchant des interruptions et affectant leur capacité à produire. Le fonctionnement de certains autres types d'actifs peut également être affecté (cogénérations, stockages de gaz, réseaux de transport de gaz, réseaux de chaleur et de froid). Des glissements de terrain peuvent également endommager les réseaux de gaz.

- ▶ Surveillance permanente des actifs permettant d'évaluer précisément leur degré d'exposition et d'adapter leur couverture assurantielle
- ▶ Développement de solutions fondées sur la nature pour mieux gérer les inondations, comme des digues naturelles, la replantation de mangroves, la restauration de cours d'eau ou de zones humides

Accroissement de la fréquence et de la magnitude des sécheresses



Les capacités hydriques risquent d'être affectées avec ce qui pourrait entraîner une réduction de la production dans certaines régions. Certaines centrales thermiques et nucléaires qui utilisent les eaux de rivière pour leur refroidissement peuvent être amenées à réduire leur fonctionnement si la température de leurs eaux rejetées devient trop élevée.

Certains équipements pourraient ne pas supporter des températures trop élevées.

- ▶ Elaboration de plans de contingence pour pourvoir à la continuité de service
- ▶ Etude de l'implantation de technologies alternatives de production pour compenser le manque éventuel
- ▶ Développement de solutions basées sur la nature afin de mieux préserver les ressources en eau et réduire l'évaporation
- ▶ Identification des sites à fort stress hydrique et plans d'actions associés

Hausse du niveau des mers



Une hausse supérieure à un mètre peut impacter les actifs situés sur les côtes exposées

- ▶ Etudes de sensibilité à des hausses supérieures à un mètre
- ▶ Surveillance permanente des actifs
- ▶ Etude de solutions de protection

Accroissement de la fréquence des feux de forêts



Exposition particulière des actifs en Afrique du Sud, Australie, Amérique du Nord et Europe.

- ▶ Elaboration de plans de contingence pour pourvoir à la continuité de service
- ▶ Déploiement d'une politique de débroussaillage systématique des alentours des actifs de production